

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12 juin 2013

Mouvement de grève du contrôle aérien du mercredi 12 juin 2013

Précision d'Aéroports de Paris, en complément du communiqué diffusé ce jour à 14H00

Aéroports de Paris confirme que le mouvement de grève des contrôleurs aériens s'achève ce mercredi soir. La DGAC, les compagnies aériennes et Aéroports de Paris mettent tout en œuvre pour que le trafic soit rétabli à compter du 13 juin, avec des perturbations d'exploitation aéroportuaire inévitables durant la matinée.

Pour plus d'information :

- Par internet : www.aeroportsdeparis.fr

- "Myairport" : application téléchargeable gratuitement sur smartphone

- Twitter: @ AeroportsParis

- Par téléphone : 39 50 (0,34 € TTC/min depuis un poste fixe en France métropolitaine, surcout éventuel lié à votre opérateur non compris). Depuis l'étranger, composez le : +33 1 70 36 39 50)

presse.aeroportsdeparis.fr

Contact presse: Christine d'Argentré + 33 1 43 35 70 70 - Relations Investisseurs: Vincent Bouchery + 33 1 43 35 70 58 - invest@adp.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2012, Aéroports de Paris a accueilli près de 89 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,3 millions de tonnes de fret et de courrier, et 40 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2012, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 640 millions d'euros et le résultat net à 341 millions d'euros.